



Association AMITIÉ POPULAIRE FRANCO-ALGÉRIENNE

Annule et remplace l'article du 13 septembre 2018

Le samedi **15 décembre 2018 à 14h00** sera organisée une assemblée générale ayant pour ordre du jour :

- Election des membres du conseil d'administration ;
- Approbation des comptes des exercices 2015, 2016 et 2017;
- Approbation des frais et honoraires de l'administrateur provisoire.

Ainsi tout adhérent de l'association qui souhaiterait présenter sa candidature individuelle est prié de se manifester et porter à la connaissance de l'étude MEYNET sa candidature en envoyant un mail à :

aurelie.plotton@etude-meynet.fr

Les candidatures doivent être déposées auprès de l'Administrateur Judiciaire au plus tard le **5 novembre 2018**.

Toute candidature déposée après le 5 novembre 2018 sera refusée.

Les adhérents, afin de participer au vote et être éligibles, doivent justifier d'être à jour de leur cotisation pour l'année en cours et / ou d'avoir participé à l'activité de l'association (participation à des missions ou colloques entrant dans l'objet social) avant la date du **5 novembre 2018**.

Toute personne souhaitant adhérer à l'association devra demander un bulletin d'adhésion en envoyant un mail à : **aurelie.plotton@etude-meynet.fr** et s'acquitter de la cotisation requise, par chèque ou virement avant le **5 novembre 2018**.